



Taxe d'apprentissage à l'IUT de Mulhouse

Conditions d'attribution

Adressez-vous à votre organisme collecteur afin de recevoir le bordereau de versement de taxe à remplir. Renvoyez votre déclaration à votre organisme avant le **1er Mars**.

Envoyez-nous le formulaire de promesse ci-joint, en n'oubliant pas de préciser à quelle formation est destinée le versement.

Contact

IUT de Mulhouse
Marcel GRENARD
61 rue Albert Camus
68093 MULHOUSE Cedex

Tel : +33 (0)6 48 41 81 38
Courriel : marcel.grenard@uha.fr

www.iutmulhouse.uha.fr



Présentation

Composante de l'Université de Haute-Alsace, l'Institut Universitaire de Technologie de Mulhouse propose des formations variées dispensées dans 6 départements.

Chaque année, les enseignants et professionnels de l'IUT de Mulhouse forment environ 1200 étudiants, dont 25% d'apprentis **susceptibles de devenir vos futurs collaborateurs.**

Formations

L'IUT de Mulhouse propose à ses étudiants 21 formations diplômantes réalisables à temps plein ou par apprentissage.

DUT (bac+2)

- Gestion des Entreprises et des Administrations*
- Gestion Logistique et Transport*
- Métiers du Multimédia et de l'Internet*
- Génie Électrique et Informatique Industrielle*
- Génie Mécanique et Productique*
- Science et Génie des Matériaux*

* à temps plein ou par apprentissage

** exclusivement par apprentissage

Licences Professionnelles (bac+3)

- GRH : Gestion opérationnelle et juridique des ressources humaines*
- Contrôle de Gestion*
- Logistique : Études et Projets d'Organisation*
- ATC : Chargé de Communication*
- ATC : Référencier et Rédacteur Web*
- ATC : Webdesigner*
- Aii : Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels*
- GPI : Management de la Qualité*
- Mécanique Conception Industrielle*
- Mécanique Optimisation des Procédés de Fabrication*
- PMC : Applications industrielles des matériaux polymères*

Formations Trinationales (bac+3)

- Management de Projets en Mécatronique
- Information Communication Systems

Diplômes Comptables (bac+3/+5)

- Diplôme de Comptabilité et de Gestion**
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion**

Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt qui représente une source importante de financement pour l'IUT de Mulhouse.

Votre soutien financier nous permet d'acquérir des outils pédagogiques modernes indispensables à une formation professionnalisée (laboratoires de langues, outils informatiques, équipements industriels) en phase avec vos besoins.

Avantages

Un impôt déductible pour votre entreprise

L'IUT est habilité à percevoir la taxe en hors quota (anciennement barème) pour la catégorie B :

- Formations de niveaux II et III (Bac+2 à Bac+4)

L'IUT est également habilité à percevoir cette taxe pour la catégorie C :

- Formations de niveau I (Bac+5)

Un partenariat pédagogique et industriel

Collaborez avec nos enseignants-chercheurs, nos laboratoires de recherche pour différents travaux et transferts de technologie.

Intervenez dans le cadre d'un partenariat pédagogique, dans les cours en tant qu'enseignant vacataire.

Un accompagnement personnalisé pour le recrutement des étudiants

- Diffusion de vos offres de stage auprès des étudiants.
- Accès à des équipements de haute-technologie.
- Mise en place d'événements spécifiques : Speed Jobbing, ateliers de recrutement, entretiens...
- Création de modules de formation continue adaptés aux besoins de votre entreprise.

Chiffres clés

1223 étudiants à la rentrée 2014

96,7% de réussite en DUT par apprentissage en 2014

99,3% de réussite en licence professionnelle par apprentissage en 2014

